Le 15 novembre 2018

Les agents et les agentes des Finances Publiques ne sont pas des réfractaires mais exigent des moyens à la hauteur des enjeux!

La baisse continuelle des moyens humains et budgétaires met non seulement en danger la Direction Générale des Finances Publiques dans l'exercice de ses missions, mais surtout l'ensemble des personnels du fait de la dégradation des conditions de travail qu'elle génère.

La mise en place du prélèvement à la source au 1er janvier 2019, les restructurations et la poursuite des suppressions d'emplois, alors que la charge de travail ne cesse de s'accroître, viennent ajouter aux difficultés, aux inquiétudes et dysfonctionnements quasi quotidiens que les agent-es subissent et continueront de subir :

- la gestion des bugs informatiques avec medoc web ou en matière de taxe d''habitation,
- la remise en question des congés de fin d'année dans les Services de l'enregistrement, les centres de contacts, CIS, SIP, SIE,
- la remise en cause des missions avec l'externalisation possible comme les missions topographiques, la mission de recouvrement, la gestion de la comptabilité publique,
- l'interrégionalisation voire l'interministérialité pour les services informatiques et des ressources humaines.
- l'absence de reconnaissance notamment avec une chute de la promotion interne,
- la place de l'arbitraire dans les règles de gestion concernant les affectations et les évaluations avec l'introduction progressive du suivi de compétences,
- et plus largement l'impact prévisible des mesures inspirées du rapport « action publique 2022 »…

Les réponses du Directeur général sont « mobilisation générale » et « pragmatisme ». Pour Solidaires Finances Publiques, ces propos sont inacceptables et cette situation est insoutenable.

Face à l'état d'urgence de la situation les agent-es des Finances Publiques

EXIGENT

- des moyens en termes d'emploi pour faire face à la charge de travail en constante augmentation,
- le respect de leurs droits et garanties,
- l'arrêt et le bilan de toutes les restructurations,
- la reconnaissance de leur capacité d'adaptation et de haute technicité.

REFUSENT

- un service d'accueil au rabais,
- de ne pas appliquer les textes législatifs et réglementaires,
- le traitement inéquitable des citoyens devant leur service public,
- d'être les boucs émissaires d'une administration malmenée et en souffrance et qualifiée de non prioritaire,
- une rémunération individualisée dite « au mérite ».

Solidaires Finances Publiques appelle les personnels de la DGFiP à signer massivement ce tract pétition.

Pour nous joindre : contact@solidairesfinancespubliques.org